

COMPTE RENDU DE LA SESSION DE TRAVAIL SUR LA GESTION DES RISQUES

Le vendredi, 8 avril 2016 à 9h30 s'est tenue dans la salle de réunion du PNUD, une session de travail sur la gestion des risques au niveau du Bureau. La session à laquelle ont participé des membres du staff du Bureau, notamment le staff de la section Programme (cf. liste de présence), a eu lieu sous la présidence du DRR/P et animée par le chargé de S&E. La session a porté sur les points suivants :

- (1) Information sur la politique de l'organisation en matière d'analyse et de gestion de risque en référence au nouveau document récemment publié en janvier 2016 « UNDP Policy On



AC_Accountability_Ent
Enterprise Risk Management

- (2) Revue et mise à jour des risques au niveau Programme formulés en début d'année lors du processus IWP 2016.
https://intranet.undp.org/sites/MRT/layouts/cpms/ajax/gethtml.aspx?year=2016&rca_year=2016&outype=unit&wp=MRT_IWP_2016&hq_co=CO&bureau=RBA&unit=MRT&node=CO/RBA/MRT&pages=50
- (3) Revue et mise à jour des risques au niveau des projets.

En début de session, le DRR/P a rappelé que cette session vient en application des recommandations des différentes missions d'appui qui se sont succédées au Bureau en 2015 (Mission d'audit Bureau, Mission d'évaluation des résultats de développement, mission d'alignement, mission d'appui performance) qui ont toutes insisté sur une formalisation et une systématisation de la gestion des risques comme faisant désormais l'une des priorités au plus haut niveau de l'organisation.

I. Politique du PNUD en matière de gestion de risque

Cette politique vient d'être mise à jour à travers une note publiée en janvier 2016. Elle sera complétée par des dispositions détaillées au niveau du POPP.

Le système de gestion de risque du PNUD est censé permettre à l'organisation d'identifier et traiter les risques à tous les niveaux, d'identifier les opportunités et les menaces, d'encourager une gestion proactive et une allocation efficace des ressources pour le traitement des risques. La note de politique définit les termes, les processus, les rôles et responsabilités dans la gestion des risques.

Au niveau des Bureaux de Pays, ceux-ci sont tenus de faire une mise à jour du registre des risques de manière régulière et comme partie intégrante du processus de suivi des IWP.

II. Revue et mise à jour des risques au niveau Programme

La réunion a passé en revue l'évolution du contexte pays, évolution de la situation politique, économique, sociale, sécuritaire et les menaces émergentes. La réunion a par la suite passé en revue de manière spécifique les risques programme revue en janvier dernier lors de l'exercice IWP.

MRT_RISK_2016_0001 : Situation politique et sécuritaire instable dans le Pays :

Compte tenu de l'évolution du climat politique caractérisé par l'absence de dialogue entre le pouvoir et l'opposition, l'introduction tout dernièrement dans le débat de la question d'un troisième mandat présidentiel en dépit de la limitation par la constitution du nombre de mandats, les récents événements au Mali, au Burkina Faso, et en Côte d'Ivoire, la réunion a recommandé :

- i) En absence d'un Peace et Développement Advisor, demander au Chef de l'Unité Gouvernance de développer une note d'analyse succincte sur l'évolution de la situation politique dans le pays
- ii) Recommander au SM du Bureau d'informer le DPA des récents développements politiques dans le Pays et partager cette note
- iii) Elever le niveau de risque de « 3-Likely » à «4- Highly Likely »
- iv) Suivre la mise à jour des mesures de sécurité et du BCP

MRT_RISK_2016_0002 Changement profond dans l'organigramme et au niveau des responsables du Ministère en charge de la coordination nationale du CPD et de l'UNDAF.

Les récents changements institutionnels n'ont pas eu d'effets majeurs sur le fonctionnement du programme ; tous les interlocuteurs du Bureau ont été confirmés dans leurs fonctions et les attributions n'ont pas beaucoup changé dans les organigrammes. La décision a été prise de rétrograder le niveau de risque à 3 au lieu de 4.

MRT_RISK_2016_0003 Faible capacité des institutions nationales de mise en œuvre des programmes et projets

Il n'y a pas de changements notoire notés. La réunion a pris connaissance des efforts entrepris par la cellule NEX pour appuyer les entités nationales à réduire le risque lié au transfert de fonds en application des recommandations de la dernière micro-évaluation. Les missions spots checks qui seront conduites par la section Finances du Bureau devront être renforcées pour accompagner les entités nationales à améliorer les systèmes de contrôle interne.

III. Revue et mise à jour des risques au niveau des projets

Les participants à la réunion ont pris connaissance de l'état actuel de mise à jour des risques au niveau des projets ; situation extraite d'Atlas et partagée. La décision a été prise que chaque responsable de projet procède à la mise à jour des risques au niveau des projets sous sa responsabilité. **La priorité sera donnée aux nouveaux projets en s'assurant du chargement dans Atlas de la matrice des risques définie dans le Prodoc et en procédant à la mise à jour. Le deadline pour les nouveaux projets est 15 avril.** Le chargé de S&E effectuera le contrôle de qualité.

L'ordre du jour épuisé, la séance levée à 10h50.

Jose Levy, DRR/P

El Hassen Teguedi, Point Focal Gestion des Risques

Session de travail trimestrielle sur l'examen et la mise à jour des risques

Liste de Présence

Date Réunion : 08/04/2016

N°	Nom & Prenom	Fonction	Signature
1	Simam Helaoui	LTDD	[Signature]
2	Moussine Karam	[Fonction]	[Signature]
3	JOSE LEVY	DRR/P	[Signature]
4	Laila H. Ch. H. H. H.	[Fonction]	[Signature]
5	Fah Brahim J. H. H.	LT Gouvernance	[Signature]
6			
7	R. HASSAN O. TEGUEN	Chercheur DE	[Signature]
8	Abou Abdoulaye Diallo	[Fonction]	[Signature]
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			

SR